

XV° ASSEMBLEE MONDIALE DE LA COMMUNAUTE VIE CHRETIENNE
Fatima, Portugal
12-21 Août 2008

Cheminer comme corps apostolique : Notre réponse à cette grâce de Dieu
« *Les apôtres se rassemblèrent autour de Jésus et lui racontèrent tout ce qu'ils avaient fait et enseigné* »
(Mc 6,30)

Préambule

Nous, les délégués de l'Assemblée Générale de la Communauté Vie Chrétienne Mondiale, rassemblés à Fatima, au Portugal, avons relu comment la CVX répond à la grâce de l'Assemblée Mondiale de Nairobi, quand nous « nous sommes sentis confirmés à devenir un corps apostolique de laïcs qui partage la responsabilité de la mission au sein de l'Eglise » (Document Final, 2003)

Nous rassemblant autour de Jésus, en présence de Marie, modèle de notre collaboration à la mission du Christ (PG 9), nous Lui avons raconté, et nous nous sommes raconté les uns aux autres, ce que nous avons fait, enseigné et appris sur notre chemin depuis Nairobi. L'Assemblée des Douze autour de Jésus (Mc 6, 30) est devenu le modèle de l'Assemblée de Fatima !

I

Notre histoire de grâces, 2003-2008

1.1 Nos histoires sont des histoires de peines et de joie, de désolation et d'espérance, de stagnation et de croissance, d'échec et de succès. Bien qu'il ne soit pas toujours facile de reconnaître Dieu à l'oeuvre dans notre monde brisé, à travers les symboles, si ce n'est par les mots, nous affirmons que nos histoires font partie de la Grande Histoire de l'amour salvateur du Christ. Rien n'exprime de façon plus vive l'espérance vécue jour après jour par la CVX, que l'incorporation dans la Communauté Mondiale, ici à Fatima, des communautés nationales de Cuba, de Hongrie et du Rwanda.

1.2 Ainsi, nos histoires nous questionnent, nous inspirent, nous consolent et nous enseignent. Par-dessus tout, elles affirment que nous sommes compagnons, disciples, apôtres et pèlerins – un seul peuple, appelé de beaucoup de nations, parlant le langage de l'amour, vivant un même style de vie, envoyés pour une même mission, portant dans le cœur les dons de Dieu donnés en abondance. *Avec Marie, nos âmes exaltent le Seigneur et nos esprits exultent en Dieu notre Sauveur... car le Puissant a fait pour nous des merveilles...* (Lc 1, 46-49)

II

**Vivre plus profondément et agir plus efficacement comme corps apostolique :
les grâces de Fatima 2008**

2.1 Cinq signes d'espoirs et de défis ressortent parmi les nombreuses grâces reçues à Fatima :

- Fidélité aux orientations de Nairobi
- Unité dans la diversité
- L'appel à vivre comme une communauté prophétique de laïcs

- Une identification plus étroite au Christ dans sa mission d'apporter la bonne nouvelle aux pauvres et
- Un élargissement et un approfondissement des réseaux de collaboration.

2.2 *Fidélité aux orientations de Nairobi* – Notre histoire de grâces est une confirmation pour la Communauté Mondiale à être fidèle aux orientations de Nairobi. A chaque niveau, nos efforts sont clairement orientés vers un seul but, qui est de vivre plus profondément et d'agir plus efficacement comme corps apostolique, car « notre vie est essentiellement apostolique » (PG 8). Ainsi note-t-on une insistance grandissante mise sur les Exercices Spirituels comme « la source spécifique et l'instrument caractéristique de notre spiritualité » (PG 5) ; nos efforts pour améliorer l'efficacité de la formation ; une nouvelle importance donnée à la gouvernance dans la mission ; et des exemples notoires de collaboration à l'intérieur et à l'extérieur des communautés. En particulier, au niveau mondial, au sein de l'Eglise et des Nations Unies, la présence de la CVX est cohérente et crédible. La collaboration entre la CVX et la Compagnie de Jésus grandit aussi de façon appréciable. Nous avons une expérience considérable dans la pratique de la dynamique de *Discerner – Envoyer – Soutenir – Evaluer (DESE)*, même si *l'Assemblée constate qu'il y a encore en ce domaine une bonne marge de croissance et de cohérence, et que le DESE devrait davantage être pris en compte dans la formation.*

2.3 *Unité dans la diversité* – L'Assemblée est la démonstration vivante à la fois de l'unité et de la diversité de la CVX Mondiale. Il y a là une conscience croissante que c'est une caractéristique de notre charisme, une source de créativité, et que cela peut être un outil puissant pour la mission. A cause de cette unité dans la diversité, « le champ de la mission n'a pas de limites » (PG 8)

2.4 L'Assemblée reconnaît qu'il n'est pas toujours facile de concilier unité et diversité. A mesure que notre mission commune grandit et que nos réalités deviennent plus complexes, seule une compréhension toujours plus profonde de notre charisme nous rendra capables de transcender les différences entre nous. Ainsi, en vivant notre charisme plus profondément, nous agirons aussi plus efficacement comme corps apostolique. Une adhésion plus explicite à CVX, comme celle que suppose l'*engagement CVX* (PG 7), nous est apparue particulièrement pertinente pour l'étape actuelle du développement de la Communauté Mondiale.

2.5 L'Assemblée reconnaît qu'une culture individualiste et que le contexte social et historique de quelques Communautés, peuvent soulever des résistances à l'engagement CVX. Cependant, nous croyons que la force apostolique du corps dépend de la profondeur de l'engagement à notre style de vie, comme le suggère le PG 12. Aussi cela conduit l'Assemblée à *appeler à relire le sens et l'importance de l'engagement CVX, tant temporaire que permanent.* Par conséquent, « comme un maître de maison avisé qui tire de son trésor du neuf et de l'ancien » (Mt 13, 52) *l'Assemblée exhorte la Communauté Mondiale à redécouvrir l'engagement comme une invitation à un cheminement spirituel personnel et comme une vocation discernée et vécue dans et à travers le corps apostolique.*

2.6 L'Assemblée reconnaît également les difficultés provoquées par l'expression, dans des langues et des cultures différentes, de notre espérance et de notre expérience de l'« engagement » dans un « corps apostolique » : par conséquent, nous *invitons la Communauté Mondiale à poursuivre le dialogue et la réflexion sur le langage et sur les formes à travers lesquels ces questions sont exprimées.*

2.7 *L'appel à vivre comme communauté prophétique de laïcs* – « Notre mission, en bonne Tradition biblique et ecclésiale, doit être une mission prophétique, accomplie au nom de Dieu et sous Sa conduite. Demandons-nous sérieusement : pouvons-nous réellement être prophétiques ? » - en

voyant avec les yeux de Dieu ; en écoutant avec les oreilles, l'ouïe de Dieu ; en sentant avec le cœur de Dieu ; et en prononçant la Parole de Dieu, « une parole de compassion pour ceux qui souffrent... et une parole de conversion et de solidarité pour ceux qui peuvent faire quelque chose face à la souffrance » (Allocution du P. A. Nicolás, Assistant Ecclésiastique Mondial, à l'Assemblée). Nous avons reçu ce défi comme la grâce qui définit Fatima 2008, trouvant inspiration et consolation dans ses mots : « Ceci est le temps des communautés prophétiques... et je sens que vous êtes en train d'avancer avec détermination dans cette direction. »

2.8 L'Assemblée répond à cela par une autre question : où l'Esprit de Dieu pousse-t-il la CVX Mondiale à être prophétique ?

2.9 L'Assemblée a réaffirmé trois souhaits importants qui ont été identifiés pour la première fois à Itaici : « promouvoir la vie familiale comme l'unité de base dans la construction du Royaume de Dieu ; accompagner les jeunes sur la route vers une vie pleine de sens ; intégrer les activités professionnelles et autres à... notre foi chrétienne » (Recommandations finales d'Itaici). A Fatima, l'Assemblée a remarqué l'importance croissante de la « famille CVX » - c'est-à-dire vivre ensemble le style de vie CVX en tant que cellule familiale – comme une expression de « notre besoin urgent de faire l'unité de notre vie humaine dans toutes ses dimensions et de notre foi chrétienne dans sa plénitude, selon notre charisme » (PG 4). L'Assemblée a été à l'écoute d'autres appels pour un témoignage prophétique, dans des domaines tels que la dignité de la Création et l'environnement ; une vision au sujet des femmes dans la société et dans l'Eglise, avec Marie, la mère de Dieu, notre modèle ; le dialogue œcuménique et interreligieux.

2.10 *Une identification plus étroite au Christ dans sa mission d'apporter la bonne nouvelle à ceux qui sont « exclus » ou « étrangers »* - Quand Jésus a guéri la fille de la Cananéenne (Mt 15, 21-28), « une nouvelle ère chrétienne, où tous peuvent se regarder et se traiter mutuellement comme des frères et sœurs », a été ouverte (Homélie du P. A. Nicolás). Alors que l'Assemblée avançait, retentissait de façon encore plus claire l'appel à identifier plus étroitement notre mission à celle du Christ : porter la bonne nouvelle à ceux qui sont « exclus » ou « étrangers ». Nous reconnaissons le besoin urgent de porter l'expérience des Exercices Spirituels à ceux qui sont marginalisés et ont moins de pouvoir dans nos sociétés, et à les inviter à rejoindre nos communautés, si nécessaire en adaptant avec créativité nos programmes de formation et notre style de vie, à leurs réalités.

2.11 *Un élargissement et un approfondissement des réseaux de collaboration* – Enfin, en réfléchissant sur l'expérience de la Communauté Mondiale dans le domaine de la collaboration avec d'autres instances ecclésiales au sein des Nations Unies et ailleurs, et en particulier avec la Compagnie de Jésus, l'Assemblée reconnaît *le besoin urgent d'élargir et d'approfondir les réseaux conjoints de discernement et d'action au niveau mondial, régional, national et local.*

2.12 L'Assemblée de Nairobi avait appelé à une plus grande collaboration avec la Compagnie de Jésus, et à une plus grande clarification des rôles dans nos relations. L'Assemblée de Fatima reconnaît avec gratitude cette collaboration et notre désir qu'elle continue de grandir, pas seulement de façon personnelle entre jésuites et membres de la CVX, mais aussi entre la CVX comme corps apostolique, et la Compagnie de Jésus comme corps apostolique. Trois documents importants donnent les grandes lignes de nos relations, et donnent une direction pour leur développement : *Collaboration CVX /Compagnie de Jésus* (Appendice au Document Final de Nairobi) ; *Les relations entre la Communauté Vie Chrétienne et la Compagnie de Jésus dans l'Eglise* ; et *Le rôle de l'Assistant Ecclésiastique*. *Nous exhortons nos communautés à se familiariser avec ces documents. Nous encourageons nos frères Jésuites, peut-être à travers nos Assistants Ecclésiastiques, à connaître ces documents de façon à ce que notre collaboration porte plus de fruits.*

III

Elaborer un savoir et orienter notre action : les recommandations de l'Assemblée

3.1 En réponse aux grâces qui ont été mentionnées plus haut, l'Assemblée a identifié neuf thèmes, sur lesquels fonder notre compréhension des signes des temps, et orienter nos actions apostoliques, notamment :

- La nature de notre « corps apostolique » et le processus à travers lequel il agit
- L'appartenance à la Communauté, son accroissement en nombre et en diversité
- L'engagement au style de vie CVX
- La formation, étroitement associée à une proposition plus large des Exercices Spirituels
- La gouvernance
- Le travail en réseau pour les initiatives apostoliques, étroitement lié à la collaboration entre la Compagnie de Jésus, la CVX et l'Eglise
- La coresponsabilité financière

3.2 *La nature de notre « corps apostolique » et le processus à travers lequel il agit* – En même temps que les signes confirment que la CVX est en train de devenir un corps apostolique, de nombreuses questions, qui ont leur origine dans notre diversité, sont aussi apparues au cours de l'Assemblée. C'est pourquoi, il n'est pas (encore) possible de donner une définition claire d'un « corps apostolique de laïcs », car c'est une voie nouvelle dans l'Eglise. Des questions sont également apparues à propos de la relation entre la mission commune et les engagements des membres, discernés personnellement. Il nous faut être patients durant ce processus, et porter ces questions comme un défi. L'Assemblée reconnaît la dynamique du DESE pratiquée à tous les niveaux – local, national et régional – comme *le* moyen de construire le corps apostolique.

3.3 A la lumière de notre réalité, l'Assemblée **recommande** que :

- les communautés nationales intègrent la dynamique *Discerner, Envoyer, Soutenir, Evaluer* dans leurs programmes de formation ;
- des échanges d'information, de supports de formation, et d'expériences personnelles soient activement promus à tous les niveaux, de telle sorte que tous les membres puissent identifier plus étroitement notre corps apostolique en train de voir le jour.

3.4 *L'appartenance* – Il est clair que l'appartenance est cruciale, non seulement pour notre désir d'être véritablement un corps apostolique, mais aussi pour la survie et l'essor de la CVX. Bien que l'appartenance doive toujours être discernée comme une vocation personnelle (PG 10), nous nous sentons appelés à proposer la CVX comme une vocation pour des personnes de toute classe sociale, et condition économique, et à toute période de la vie. Nous avons, en particulier à aller à la recherche de celles qui sont souvent exclues des communautés ou de la vie ecclésiale.

3.5 L'Assemblée **recommande** donc que les communautés, à tous les niveaux :

- améliorent la « visibilité » de la CVX à travers des prises de position prophétiques en faveur de la justice et des pauvres ;

- valorisent la CVX comme communauté pour des laïcs qui participent à la mission de l’Eglise à travers son insertion dans le monde (apostolat) ;
- promeuvent l’expérience des Exercices Spirituels parmi les laïcs, et les invitent à continuer l’expérience dans la CVX ;
- recherchent avec créativité de nouveaux membres dans des contextes autres que les contextes traditionnels et expliquent notre charisme dans un langage plus accessible ;
- promeuvent et soutiennent la CVX parmi les familles qui souhaitent vivre le style de vie CVX en tant que cellule familiale.

3.6 *L’engagement au style de vie CVX* – Comme cela a déjà été expliqué, la perception que la force du corps dépend de la profondeur de l’engagement à notre style de vie, a conduit l’Assemblée à appeler à un regard renouvelé sur le sens et l’importance de l’engagement, temporaire et permanent, dans CVX.

3.7 L’Assemblée **recommande** donc que :

- les communautés nationales évaluent leur approche actuelle de l’engagement CVX ; et que
- l’ExCo rende accessible la documentation qui évalue les pratiques nationales actuelles et articule les concepts de vocation, corps apostolique et engagement, en rassemblant dès maintenant le matériel existant.

3.8 *La formation* – Nous devons faire attention à adapter la formation aux différentes périodes de la vie, aux différents environnements sociaux et culturels, aux familles et aux membres plus jeunes. La formation doit être adaptée aux réalités changeant à l’intérieur et à l’extérieur de la CVX. L’Assemblée **recommande** que :

- le fascicule révisé « Lignes directrices pour la formation : Processus CVX de croissance » soit diffusé le plus rapidement possible ;
- la formation, qui est orientée vers la mission et la coresponsabilité financière, soit accentuée, particulièrement en approfondissant l’utilisation, dans tous nos discernements, de la méthodologie *Discerner, Envoyer, Soutenir, Evaluer* ;
- les ressources, les supports et les compétences en matière de formation soient largement disponibles pour toutes les communautés nationales CVX, par exemple en développant un centre qui en favorise le partage et la redistribution.

3.9 *L’expérience des Exercices Spirituels* – Avec nos Principes Généraux, les Exercices Spirituels constituent l’un des trois piliers de notre charisme CVX. Nous sommes conscients que l’existence de nombreuses réalités sociales et culturelles différentes appelle une créativité et une souplesse pour offrir l’expérience à davantage de personnes. L’Assemblée **recommande** donc que :

- une telle créativité soit encouragée ;
- les personnes qui font l'expérience des Exercices soient informées que ces derniers sont une source spécifique et un instrument caractéristique de notre spiritualité, et un élément constitutif de notre style de vie ;
- la formation des accompagnateurs (spécialement les accompagnateurs laïcs) soit promue, et les accompagnateurs eux-mêmes soutenus, en collaboration avec la Compagnie de Jésus.

3.10 *La gouvernance* – Suivant l'exemple de Jésus-Christ, la CVX souhaite des responsables qui servent leurs communautés et soient capables de faciliter le processus DESE. Avec gratitude, l'Assemblée est consciente du modèle particulier de gouvernance CVX, de l'étendue et de la qualité des ressources de formation, et des dons que beaucoup de membres CVX apportent à la gouvernance. Elle reconnaît également les défis entraînés par le fait de favoriser le développement de la gouvernance, d'encourager les personnes appropriées à avancer vers des rôles de responsabilité, et de les soutenir.

3.11 Aussi, l'Assemblée **recommande** que :

- la Communauté Mondiale continue de clarifier la nature de la gouvernance CVX et les caractéristiques des diverses formes de responsabilité CVX ;
- l'ExCo Mondial rende plus visible et accessible les modules du cours sur la gouvernance – Rencontre Internationale de Formation – qui s'est tenu à Rome, pour une utilisation par les communautés nationales ; et que
- la Communauté Mondiale identifie des personnes ayant des qualités pour la gouvernance, afin qu'elles soient disponibles pour en faciliter le développement là où il y en a besoin.

3.12 *Le travail en réseau pour l'action apostolique et la promotion de la solidarité* – L'Assemblée a écouté attentivement l'appel à une plus grande solidarité entre les communautés nationales et pour une réponse plus efficace aux signes des temps. L'expérience des groupes de travail aux Nations Unies et d'autres expériences de réseaux pour l'action apostolique et la promotion de la solidarité démontrent l'efficacité plus grande de l'action collective pour promouvoir la justice et la dignité humaine ; il en découle d'importantes leçons pour les projets mondiaux, régionaux, locaux. Aussi, l'Assemblée **recommande** que :

- un « Coordinateur Mondial pour les Initiatives Apostoliques et leur promotion » soit nommé pour faciliter les actions conjointes et le travail en réseau ; ce rôle pourrait être assumé par un membre de l'ExCo ;
- chaque communauté nationale nomme une « personne contact » qui fournisse l'information et réponde aux préoccupations apostoliques internationales ;
- chaque communauté nationale collabore activement, là où cela est possible, sur les questions internationales avec le Groupe de Travail CVX aux Nations Unies ;
- les communautés nationales considèrent le jumelage comme un moyen efficace pour favoriser la solidarité entre les communautés à travers le monde.

3.13 La II^{ème} partie de ce Document propose des mesures spécifiques pour promouvoir *la collaboration entre la Compagnie de Jésus et CVX*, qui ne nécessitent pas d'être reprises ici.

3.14 *La coresponsabilité financière* – L'Assemblée a écouté le rapport fait avec franchise par le Conseil Exécutif Mondial sur ses difficultés financières et celles de quelques communautés nationales. Elle considère que la coresponsabilité financière est une expression essentielle de notre appartenance à **une** Communauté Mondiale, et un moyen nécessaire pour être un Corps Apostolique. Etre responsable les uns des autres est un aspect essentiel de la vie en communauté. Nous reconnaissons le besoin de développer les voies existantes et des voies nouvelles pour financer des dépenses de fonctionnement aussi bien que des initiatives apostoliques spécifiques. Pour faire naître chez les membres CVX une prise en compte de la coresponsabilité financière, l'Assemblée **recommande** que le Conseil Exécutif Mondial demande à chaque communauté nationale :

- de prendre davantage ses responsabilités en rassemblant et en partageant les informations financières ;
- d'établir des plans financiers à cinq ans ;
- d'établir un fonds apostolique pour les projets de la communauté nationale ;
- de rechercher des compétences professionnelles là où c'est nécessaire ;
- de proposer une stratégie pour réduire le déficit financier du secrétariat exécutif mondial, comme un projet spécifique pour la CVX Mondiale ;
- de réfléchir, au niveau national, au développement de lignes directrices concernant les contributions financières des membres des communautés.

IV Conclusion

4.1 Les orientations et recommandations retracées dans ce Document Final de l'Assemblée de Fatima seront suivies par un rapport des séances de l'Assemblée, qui donne un compte-rendu complet des sujets, propositions et projets apportés devant l'Assemblée.

4.2 Puissent tous les membres de la Communauté Mondiale « garder toutes ces choses en leur cœur » (Lc 2, 51), de telle sorte que nous puissions vivre plus profondément et agir plus efficacement comme corps apostolique, cheminant avec le Christ pauvre et humble à travers l'histoire humaine, et que nous devenions toujours plus étroitement identifiés à sa mission (PG 8).